

Compte rendu du 13/04/2023

Les présents : M. Pirastu, F.Tapie, J.C. Cavarroc, B. Rhodes , L. Brix, C. Tourille.

L. Maitre, arrivée à 19h30 , procuration de AP. Chabot à Mme Maitre.

Excusés : C. Rios, L. Colombet-Leblond, A-P Chabot

Secrétaire de séance : J.C. CAVARROC

Ordre du jour

- 1 - Vote du budget principal communal
- 2 – Vote du budget assainissement
- 3 – Choix de l'architecte Maison Lavall
- 4 – Convention maraîcher
- 5 - Choix délégué liste électorale
- 6- divers

Déroulé :

1- Délibération budget assainissement :

Section exploitation :

Dépenses : 56 989,50 € - Recettes : 56 989, 50 €

Section investissement :

Dépenses : 44 623,07 € - Recettes : 44 623, 07 €

Le budget assainissement est voté à l'unanimité des présents (6 voix)

2- Délibération budget principal:

Section Fonctionnement :

Dépenses : 159 512,68 € - Recettes : 159 512,68 €

Section investissement :

Dépenses : 104 509,45 € - Recettes : 104 509,45 €

Le budget principal est voté à l'unanimité des présents (8 voix)

3 – Choix de l'architecte Maison Lavall :

Après examen des propositions de 3 architectes : un complément d'information va être demandé aux architectes.

4 – Convention des maraîchers : Le conseil autorise M. le maire à signer la convention.

5 - Madame Laurence MAITRE est reconduite comme déléguée aux listes électorales

6 – Demande de subvention FNACA : reçu hors délais

7- La journée citoyenne est fixée au 3 juin

Séance levée à 20 h 45